

Introduction

Paul KOMPANIETZ et Jean-Marie ROULIN

C'est au début des années 1830 que l'adjectif « intime » commence à être utilisé substantivement, comme en témoigne la correspondance d'Eugénie de Guérin¹. Le terme devient alors un concept, dont les contours resteront cependant assez lâches et varient selon les contextes ou les scripteurs qui l'emploient. Certes, saint Augustin déjà avait substantivé l'adjectif latin dans les *Confessions*; décrivant ses errements de jeunesse, passionnels et philosophiques, avec la tentation manichéiste, il s'interroge sur le lieu habité par Dieu : « *ubi ergo mihi tunc eras et quam longe?* », pour s'apercevoir qu'il est au plus profond de son être : « *tu autem eras interior intimo meo et superior summo meo*² ». La divinité, instance omniprésente, investit « le plus intérieur du très intérieur », opposé ici non à un extérieur, mais à une hauteur, comme si, dans la vision de l'homme marqué par la Chute, l'intime était le lieu où des désirs coupables et des passions charnelles peuvent voiler la présence de la divinité. Reste que l'usage de plus en plus fréquent de ce substantif à partir de 1830 témoigne de l'intérêt croissant pour cet espace du XIX^e siècle à nos jours : le réalisme se métamorphose en observation de l'intime chez

¹ Selon l'enquête menée par Véronique Montémont dans « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », *Itinéraires. Littératures, textes, cultures*, n° 4, 2009, p. 15-38. Ce numéro de la revue *Itinéraires* intitulé *Pour une histoire de l'intime et de ses variations*, dirigé par Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant, est indispensable à la compréhension des enjeux historiques et théoriques de l'intime. [En ligne] <https://journals.openedition.org/itineraires/574> [consulté le 14/11/2019].

² Augustin (saint), *Confessions*, III, 6. « Où étais-tu donc alors pour moi, dans quel lointain? [...] Mais vous étiez plus intérieur en moi que mon fond le plus intime, plus élevé que les plus hautes parties de moi-même. » (trad. Pierre de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, 1925, p. 53-54).

un Jules Renard³, et Virginia Woolf dit aux romanciers modernes : « regardons au-dedans⁴ ». La littérature moderne a créé un nouvel espace ou cristallisé une certaine vision de l'intériorité, car l'intime n'est jamais qu'une construction discursive, fondée sur la métaphore qui oppose l'intérieur et l'extérieur, l'âme et la peau. Dans cette progressive extension du domaine de l'intime, la période couverte par la revue *Orages* (1760-1830) joue un rôle fondateur, moment où s'élabore, dans les discours littéraires, une nouvelle manière d'appréhender l'homme et la société, moralement, philosophiquement ou politiquement.

« L'intime » n'est pas propre à une période, mais chaque moment en définit les caractéristiques, la position dans la distinction entre public et privé. Entre 1760 et 1830, il prend une forme spécifique. Cette question de l'intime s'inscrit dans une tension : elle surgit dans ce moment ambivalent où l'individu prend le statut d'une entité, d'un citoyen qu'on peut doter de droits, lors même que l'hypervisibilité des intérêts publics rend problématique l'expression du *moi* le plus intérieur⁵. Le terme de « révolutions » traduit à la fois les transformations décisives qui s'opèrent dans la conception de l'individu et les bouleversements provoqués par la vie politique dans la cartographie des espaces publics et privés. De quel droit parler de soi ? Quelle peut être la place des expériences personnelles et des émois individuels en cette époque troublée ? Au cœur de la période, les événements de la Révolution puis de l'Empire ont-ils suscité un reflux de l'intime ou, comme l'attesterait plutôt la vitalité des mémoires, autobiographies et correspondances, ont-ils favorisé, selon des modalités qu'il resterait à définir, une exacerbation de l'intériorité et l'efflorescence d'une littérature de l'intime, au-delà des genres qui lui sont spontanément associés ? Jean-Jacques Rousseau lègue à cette littérature un double paradigme, romanesque, avec *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*, et surtout autobiographique, avec *Les Confessions* et *Les Rêveries du prome-*

³ Stéphane Gougelmann, *Jules Renard, écrivain de l'intime*, Paris, Classiques Garnier, 2017. L'introduction de ce livre offre une caractérisation précise et précieuse de ce qu'est une écriture intime.

⁴ Virginia Woolf, « Le roman moderne », dans *L'Art du roman*, trad. Rose Celli, Paris, Seuil, 1963, p. 15 ; voir l'introduction de Christine Pouzoulet dans le volume qu'elle a dirigé : *La Culture de l'intime. Autour de Virginia Woolf, Valéry Larbaud, Arthur Schnitzler*, Montpellier, PULM, 2005, p. 7-8. La réflexion sur le domaine de l'intime et les formes pouvant l'exprimer se poursuit dans la littérature contemporaine, comme le montre le livre de Frédéric Martin-Achard dans *Voix intimes, voix sociales. Usages du monologue romanesque aujourd'hui*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

⁵ Voir Stéphanie Genand, « Les proscrits de l'intime », *Itinéraires*, n° 4, 2019, p. 107-116.

neur solitaire, mais aussi une notion philosophique qui renouvelle l'approche de la morale, celle du juge intérieur, du « *dictamen* ». Comment se situe-t-on par rapport à ce modèle, ou ce contre-modèle ? La définition du concept, souvent discutée, est elle-même une question bien délicate, car pas plus que les formes et la nature des discours dans lesquels elle trouve à s'exprimer, le sens du mot *intime* n'est éternellement gravé dans le marbre.

Tels sont quelques-uns des problèmes soulevés par cette nouvelle enquête. Nous avons bien conscience, en soumettant ce sujet aux divers contributeurs de ce numéro, de ne pas accoster en pionniers sur une île déserte. Du côté des historiennes et des historiens, il faut bien sûr mentionner les travaux de Michelle Perrot, de Philippe Ariès et d'Alain Corbin, ainsi que, plus récemment, ceux d'Anne Verjus sur la vie conjugale⁶. L'intime intéresse toutes les sciences humaines, sociologie et anthropologie, psychologie et philosophie. Du côté des littéraires, la question a suscité de stimulantes monographies et des articles transversaux qui se focalisent le plus souvent sur quelques genres privilégiés de l'intime, de la correspondance à l'autobiographie en passant par les mémoires et le journal personnel.

L'empan chronologique de la revue nous invitait cependant à revenir plus précisément sur la spécificité du moment 1800, envisagé comme celui où l'intime est repensé en profondeur pour trouver le domaine qu'il désigne dans la modernité. Les travaux récents ont caractérisé le XVIII^e siècle comme celui de « l'invention de l'intimité⁷ », lisible jusque dans les objets et les espaces de la vie quotidienne, et le XIX^e siècle comme celui qui voit, à partir de 1830, le développement de l'intime⁸. Dans le sillage de Pierre Pachet qui, avec une intuition très juste, a vu dans le moment 1800 « la naissance du journal intime⁹ », nous avons posé l'hypothèse d'une révolution de l'intime dans cette période qui s'ouvre avec la parution de *Julie, ou la Nouvelle Héloïse* (1761) et se clôt avec les *Odes et Ballades* de Hugo et *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme* (1829).

⁶ Voir en particulier Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. IV, « De la Révolution à la Grande Guerre », volume dirigé par Michelle Perrot, Paris, Seuil, 1987, avec des contributions d'Alain Corbin sur l'intime. D'Anne Verjus : *Le bon mari : une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010.

⁷ Benoît Melançon (dir.), *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, revue *Littérales* (cahiers du département de français de Paris X-Nanterre), n° 17, 1995.

⁸ Voir Brigitte Diaz et José Luis Diaz, « Le siècle de l'intime », *Itinéraires*, n° 4, 2019, p. 117-146.

⁹ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime* [1990], Paris, Le Bruit du temps, 2015.

Du roman épistolaire de Rousseau au texte hybride de Sainte-Beuve, qui propose une « vision complète du poète romantique » (vie, production poétique et philosophie), ce sont non seulement les formes discursives de l'intime qui ont évolué, mais aussi le sens de cette notion. Si l'intime est déjà lié dans *Julie, ou la Nouvelle Héloïse* à l'exploration de l'intériorité, il y conserve surtout le sens relationnel, largement dominant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, de société des intimes qui s'incarne magnifiquement dans l'utopie de Clarens. Dans le texte de Sainte-Beuve, qui tient en partie du manifeste, la « définition de la poésie moderne passe par un retour sur la définition de l'intime », dans le sillage de la préface des *Odes et Ballades* : l'intime romantique devient alors « partage d'une solidarité cosmique¹⁰ ». Cette tension entre l'intériorité la plus profonde, l'expérience individuelle la plus singulière, et ce qui relève de l'universalité – voire de l'unité vivante et organique du monde – est loin d'être isolée dans la littérature romantique : on la retrouve entre autres chez George Sand qui refuse de dissocier l'intimité de la fraternité.

Les articles retenus pour ce numéro ne remontent guère en deçà des années 1780, car nous avons souhaité resserrer notre questionnement, comme l'indique le titre choisi, sur l'incidence de la Révolution sur le champ des écritures de l'intime, voire *des* révolutions puisque *Lélia* de George Sand ouvre la perspective au-delà de 1830. D'une révolution à l'autre, il apparaît bien, comme le suggérait Germaine de Staël dès l'époque de l'*Essai sur les fictions*, que la Révolution a ouvert un continent nouveau. La révolution sociale et politique s'est accompagnée d'une révolution intérieure que la « littérature » – que l'on commence à nommer ainsi autour de l'année 1800 – a pour mission d'explorer, davantage peut-être que les événements révolutionnaires eux-mêmes, dont la critique a souvent remarqué qu'ils relevaient pour partie de l'irreprésentable¹¹. Les textes de Xavier de Maistre, mais aussi d'auteurs ignorés par les histoires littéraires – et, plus souvent encore, d'*auteurs* telles que M^{me} Gacon-Dufour – et jusqu'aux premières fictions sandiennes, tous ces textes semblent bien faire écho au programme staëlien de rénovation littéraire et politique qui devait ouvrir la voie à l'intimisme et à la subjectivité romantiques.

¹⁰ Gabrielle Chamarat, « Note sur *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme* de Sainte-Beuve », compte rendu de la communication au Groupe Hugo du 18 mars 1995, consulté en ligne le 4 juillet 2019 : <http://groupugo.div.jussieu.fr/Groupugo/95-03-18chamarat.htm>

¹¹ Xavier Bourdenet, « Points de fuite : la Révolution comme irreprésentable (*Les Chouans*) », dans Jean-Marie Roulin et Corinne Saminadayar-Perrin (dir.), *Fictions de la Révolution 1789-1912*, Rennes, PUR, 2017, p. 93-109.

L'INTIME ET SES DOMAINES AU MOMENT 1800

Adjectif ou substantif, « intime » est un terme au champ sémantique large, notamment parce qu'il désigne métaphoriquement un espace censé être le siège de la pensée, de l'émotion, du désir, du jugement, tout autant qu'il renvoie à la part du privé et du secret. Par son étymologie, le terme renvoie à la vie intérieure, au sens religieux comme chez saint Augustin, mais aussi au sens moral et psychologique. Cette intériorité peut être gardée à l'abri du regard d'autrui. Mais, comme le secret, avec qui il a partie liée, l'intime n'existe que lorsqu'il est formulé, partagé ou exposé à un autre, qui peut être simplement le soi. Ainsi, « intime » n'est pas synonyme de privé, qui est un retranchement ; au contraire, il trouve à s'exhiber, comme Rousseau exposant à son lecteur l'« *intus et in cute* » de son cœur ; la lingerie intime, c'est celle qu'on dévoile dans un espace relationnel déterminé et à un regard choisi. À la suite des analyses proposées dans *La Mise en scène de la vie quotidienne* par Erving Goffman, Michaël Foessel avance, à juste titre, que l'intime « se manifeste et n'appartient nullement au régime de l'invisible¹² » ; il est une intériorité qui apparaît et se refuse. La relation se construit dans l'équilibre entre la distance avec l'autre et la proximité, sans laquelle l'autre pourrait se sentir exclu¹³ : « L'intime désigne l'ensemble des liens qu'un individu décide de retrancher de l'espace social pour s'en préserver et élaborer son expérience à l'abri des regards¹⁴. » La définition qui caractérise la dimension sociale de la notion ne dit pourtant rien du sème d'intériorité. C'est aussi que l'articulation entre les deux sens que prend le terme dès son usage en latin demande à être élucidée : pour Cicéron, « *in intimum se conicere* », c'est passer le vestibule pour « se pousser à l'intérieur¹⁵ » des bains publics ; alors que « *intimi mei*¹⁶ » désigne les proches, ceux qui sont dans un lien de « *familiaritas* » ou de « *consuetudo* », double sens que l'usage français a repris. Comment articuler intériorité et proximité, si ce n'est en supposant que « l'espace du dedans », pour

¹² Michaël Foessel, *La Privation de l'intime. Mises en scène politiques des sentiments*, Paris, Seuil, 2008, p. 73. Voir aussi Stéphane Gougelmann, *Jules Renard [...]*, *op. cit.*, p. 15-16 et Jean Baudrillard, « La Sphère enchantée de l'intime », dans Nicole Czechowski (dir.), *L'Intime. Protégé, dévoilé, exhibé*, revue *Autrement*, n° 81, 1986, p. 12-15.

¹³ M. Foessel, *La Privation de l'intime*, *op. cit.*, p. 73-74.

¹⁴ *Ibid.*, p. 13.

¹⁵ Cicéron, *Pro Caelio*, XXV, 62, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1962, p. 133.

¹⁶ Cicéron, Lettre à C. Memmius : « A. Fufinium, unum ex meis intimis » - « A. Fufinius, qui est au nombre de mes amis intimes », Lettre DCCCCXLV - *Ad Familiares*, XIII, 3, dans *Correspondance*, trad. Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1996, t. XI, p. 203.

le dire avec Henri Michaux, est pensé comme ce qui constitue l'essence, la profondeur de l'être ou d'une chose? Rousseau le dit explicitement dans sa description d'« une matinée à l'anglaise ». Au moment où les hôtes sont partis, Saint-Preux et le couple Wolmar restent « réunis et dans le silence », dans un état de profonde communion des cœurs : « On veut être recueillis, pour ainsi dire, l'un *dans* l'autre¹⁷. » La proximité repose sur l'abolition de la surface mondaine qui permet littéralement l'interpénétration des cœurs. Cette scène introduit de plus la dimension du quotidien dans la description de détails insignifiants de la vie de la famille, par exemple dans le jeu des enfants. Notons que Rousseau, s'il a un rôle majeur dans la perception de l'espace intime, comme intériorité (*Confessions*, *Rêveries*) ou comme proximité (*Julie, ou la Nouvelle Héloïse*) use toutefois assez peu souvent de cet adjectif.

L'intime, nous l'avons dit, est présent à tout moment, mais dans des modulations spécifiques : quelles significations, quels savoirs, quelles controverses caractérisent ce champ aux limites indéfinies que désigne l'intime entre 1760 et 1830? Le moment 1800 redéfinit le domaine de l'intime par cinq traits, qui sont le lieu d'autant de débats.

Le premier est la laïcisation de l'espace intérieur. L'observation de soi s'est notamment développée dans la forme d'une attention aux mouvements de l'âme, d'« exercices spirituels », tels que les avait définis Ignace de Loyola¹⁸. Saint Augustin, Pascal ou Fénelon envisageaient le repli vers l'intérieur de l'être comme un espace où retrouver le divin, comme un moyen de créer une « union intime » avec Dieu. Cette connotation reste présente dans le moment 1800. Ainsi, dans sa réflexion sur le sentiment religieux qu'il considère comme inhérent à tout homme, Constant lit Schelling dans cette perspective : « Il [Schelling] définit l'immortalité de l'âme la réunion plus ou moins intime de l'âme avec Dieu, suivant que dans cette vie elle s'est plus ou moins dégagée de la matière¹⁹. » « Âme » et « réunion » lient dans une même formule les sèmes d'intériorité, d'essence de l'être et de proximité, dans une approche fondée sur un dualisme entre esprit et matière. De son côté, Maine de Biran a cherché à mettre en lumière les « faits primitifs du sens intime²⁰ » dans *De*

¹⁷ Jean-Jacques Rousseau, *Julie, ou La Nouvelle Héloïse*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, t. II, p. 558. Nous soulignons.

¹⁸ Sur la place des discours religieux dans le discours sur soi, voir Georges Gusdorf, *Les Écritures du moi. Lignes de vie I*, Paris, Odile Jacob, 1990.

¹⁹ Benjamin Constant, *Journaux intimes* (16 floréal an XII [6 mai 1804]), éd. Jean-Marie Roulin, Paris, Gallimard « Folio classique », 2017, p. 96.

²⁰ Maine de Biran, *De l'aperception immédiate. Mémoire de Berlin* [1807], éd. Anne

l'aperception immédiate; poursuivant cette exploration de la vie intérieure dans son *Journal* – « Je m'épuise en vain à chercher au-dedans de moi » –, il conçoit cet espace intérieur comme un reflet du divin : « Il y a une partie de moi-même faite à l'image de Dieu, la seule où je puis trouver le repos. J'y suis retiré en effet quand je suis loin des affaires et des intérêts du monde²¹. » En rupture avec cette tradition et dans le sillage des philosophies des Lumières, du matérialisme en particulier, une vision laïcisée se développe, portée notamment par les Idéologues. Ainsi, dans les *Rapports du physique et du moral de l'homme* Cabanis développe une analyse strictement matérielle de l'instinct, en prenant exemple sur les animaux :

La haine du furet pour le lapin, dont la vue et l'odeur, même assez lointaine, le font aussitôt entrer en fureur, et qu'il reconnaît dès l'instant pour son ennemi, pour l'objet d'un invincible penchant de destruction, sans l'avoir jamais vu, sans avoir dans son souvenir aucune trace relative à ce faible et paisible animal. En effet, toutes ces tendances de l'instinct tiennent essentiellement à la nature intime de l'organisation : les premiers traits, sans doute, en sont gravés dans le système cérébral, au moment même de la formation du fœtus²².

La « nature intime de l'organisation » convoque deux sèmes, celui des organes internes et celui d'essence profonde, auxquels le « fœtus » ajoute un appel vers l'origine. Cette approche laïcisée de l'intériorité substitue une formation physique, une ontogenèse, à la présence transcendante et anhistorisée de Dieu en tout homme. Dans la recherche d'une science qui permette de comprendre le comportement animal ou la formation des idées chez l'homme, les Idéologues se sont tournés vers cet espace intérieur, qui n'est plus celui, religieux de l'âme, mais laïc et matériel de l'instinct.

Le deuxième trait de l'intime en révolution repose sur le sentiment de la perte d'unité de l'être, qui est perçu comme profondément clivé. Cette idée de clivage dépasse les divergences entre le matérialisme des idéologues et le spiritualisme de Maine de Biran, dont le journal offre un bon exemple de cette capacité de dédoublement :

Devarieux, Paris, Le Livre de Poche, 2005, p. 65. Voir la notice et les textes choisis par Bruce Bégout dans *Maine de Biran, la vie intérieure*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1995, p. 47-82 (chap. I).

²¹ Maine de Biran, *Journal*, éd. Henri Gouhier, Neuchâtel, La Baconnière, 1955, t. II, p. 421 et 419.

²² Pierre-Jean-Georges Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Crapart, Craille et Ravier, 1802, t. II, p. 464-465 (Dixième mémoire : « Considérations touchant la vie animale, les premières déterminations de la sensibilité, l'instinct, la sympathie, le sommeil et le délire »).

Je pensais hier en roulant dans ma voiture que je ne pouvais aspirer maintenant que comme témoin assidu à la décomposition de mon être physique et moral. Il ne me resterait qu'à me ménager une retraite au fond de ma conscience ou de ma pensée intime d'où je puisse observer ce qui se passe dans le jeu des facultés organiques ou intellectuelles. Mais je sens que cette retraite m'échappe ou que troublé, distrait sans cesse des impressions confuses dont l'influence s'étend jusque sur le moi, je perds jusqu'à la possibilité de m'observer²³.

Le journal est à la fois application d'une méthode et observation d'un cas exemplaire, geste dans lequel l'être intérieur se feuillette, se divise entre une conscience intérieure et un corps chez Maine de Biran, entre un « je » observant et un « je » observé chez Benjamin Constant : « Il y a en moi deux personnes, dont une, observatrice de l'autre²⁴. » Tout au long de ses journaux, le diariste fait le constat de cette dualité irréductible de l'être intérieur et affronte l'autre étrange qui se révèle à lui. Le conte fantastique qui commence à se développer dans ces années répond à la volonté d'exprimer toute l'étrangeté qui réside dans les profondeurs de l'intime, comme l'illustre magnifiquement *Smarra, ou les démons de la nuit* de Nodier.

Étrangeté qui échappe à la raison, la profondeur de l'être offre en même temps le socle d'une conscience; ce qui, à la suite du « *dictamen* » de Rousseau et de la conscience chez Kant, fonde le jugement, constitue le troisième trait de l'intime à ce moment. L'usage de « persuasion intime » ou de « conviction intime » devient plus fréquent. Si ce type d'expression apparaît plus tôt²⁵, ce sens d'« intime » n'entre que dans la cinquième édition (1798) du *Dictionnaire de l'Académie*, signe que le « sentiment intime de la conscience » devient une notion répandue, infléchissant la nature de ce qu'est l'intériorité. La faculté de juger s'étend à la faculté de ressentir, comme le montre cette formule de Germaine de Staël dans *Corinne, ou l'Italie* décrivant l'émotion provoquée par la musique : « C'en était trop, la tragédie la plus pathétique n'aurait pas excité dans son cœur autant de trouble que ce sentiment intime de l'émotion profonde qui les pénétrait tous deux en même temps²⁶ ». Dans le sillage de Rousseau, la sensibilité associe étroitement l'émotion et le jugement.

²³ Maine de Biran, *Journal*, éd. citée, 1954, t. I, p. 97.

²⁴ Benjamin Constant, *Journaux intimes* (21 germinal an XII – 11 avril 1804), éd. citée, p. 79.

²⁵ Par exemple chez Fénelon : « Je suis libre, et je n'en puis douter : j'ai une conviction intime et inébranlable que je puis vouloir et ne vouloir pas » (*Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la connaissance de la nature*, Paris, J. Estienne, 1713, p. 225).

²⁶ Germaine de Staël, *Corinne, ou l'Italie* (IX, 2), éd. Simone Balayé, dans *Œuvres complètes*, Paris, Champion, 2000, série II, t. III, p. 239.

Les deux derniers traits saillants de l'intime, tel qu'il est engagé par la littérature de ces années, concernent les rapports de l'individu au social et au politique. Le sens de « proximité » qui, comme on l'a vu, existe déjà en latin, relève moins de l'union avec Dieu qu'il ne concerne celle avec des proches, amis et famille. L'univers de Clarens offrait le modèle de « la petite sphère de deux ou trois Amans ou Amis occupés d'eux seuls²⁷ », cercle qui oppose la petite société d'une « petite ville au pied des Alpes » à la sociabilité des capitales, la familiarité à la mondanité de Paris. Rejetant les manières et la politesse de cour, Rousseau fonde la communauté sur l'intimité, tant au sens du retrait que de la promiscuité, affectée d'un signe positif.

Cette dimension – c'est le cinquième et dernier trait que nous relèverons – caractérise un lieu de débat et pose une question politique : quelle place occupe l'intime dans le formidable bouleversement des relations entre public et privé que provoque la Révolution ? Vaste question que nous ne prétendons pas résoudre ici. Il est du moins important de souligner que l'usage de l'intime varie selon des clivages philosophiques et politiques. Il est frappant de constater que le terme d'« intime » est plus fréquent chez les écrivains libéraux comme Germaine de Staël ou Benjamin Constant que chez les royalistes, comme on le trouve d'ailleurs plus fréquemment chez les Idéologues. On peut avancer l'hypothèse que cette variation dans l'usage d'un terme relève d'une vision différenciée des rapports entre individu et société. Ainsi, chez Germaine de Staël et Benjamin Constant, l'intime est lié à l'idée de *sanctuaire*, par exemple dans *Corinne* : « Stupide jugement porté sur l'extérieur de la vie, quand tout le foyer du bonheur et de la souffrance est dans le sanctuaire le plus intime et le plus secret de nous-mêmes²⁸ ! ». L'intime est associé à la clôture, par la métaphore du sanctuaire qui sacralise cet espace du dedans. C'est aussi, et peut-être d'abord, une question politique : de Staël et surtout Constant se sont appliqués à définir la frontière entre le public et le privé. Faisant la distinction entre la liberté des anciens et celle des modernes, Constant relève que les premiers « admettaient comme compatibles avec cette liberté collective l'assujettissement de l'individu à l'autorité de l'ensemble²⁹ ». La liberté des modernes, en revanche, a « pour but la sécurité des jouissances privées ; et

²⁷ Jean-Jacques Rousseau, « Préface ou entretien sur les romans », dans *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*, éd. citée, t. II, p. 14.

²⁸ Germaine de Staël, *Corinne, ou l'Italie* (XIV, 3), dans *Œuvres complètes*, éd. citée, p. 359.

²⁹ Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des modernes* (1819), dans *Écrits politiques*, éd. Marcel Gauchet, Paris, « Folio », 1997, p. 594.

ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances³⁰ ». Si « privé » et « intime » sont distincts, ils s'articulent ici : la liberté des modernes est aussi celle de la conscience, de la religion, de la pensée.

La confrontation de cette position de Constant avec celle de la droite royaliste met en lumière les enjeux du débat. On connaît la célèbre formule de Louis de Bonald : « la littérature est l'expression de la société ». Si cette formule est souvent citée, on rappelle trop rarement son contexte : « Ainsi, à observer, depuis Homère jusqu'à nos jours, les progrès de la littérature, qu'on peut regarder comme l'expression de la société, on la voit passer graduellement du genre *familier* et naïf, et en quelque sorte *domestique*, au genre d'un naturel plus noble, qu'on peut appeler public³¹. » Cette phrase est empruntée à un article paru dans le *Mercure de France* de l'année précédente (an X), article qu'il publie en annexe à la fin de la *Législation primitive* (an XI - 1802). Il y distingue « mœurs privées » et « mœurs publiques », à quoi « correspond une distinction générale des ouvrages d'esprit en deux genres : l'un, le genre familial, et en quelque sorte domestique, pastoral, géorgique, élégiaque, érotique, bachique, comique, qui chante les occupations, les plaisirs, les peines de l'homme privé, et représente les scènes de la vie privée ; l'autre, le genre héroïque, tragique, lyrique, épique, qui célèbre les grands personnages et les grands événements de la société publique, religieuse ou politique. » Pour conclure : « la société passe de l'état domestique à l'état public ; c'est là le progrès du temps ; la littérature passe avec la société, de l'expression familière dans le genre, même héroïque, à l'expression noble et élevée, même dans le genre familial ; c'est là le progrès du goût³² ». Tout se passe donc comme si Bonald considérait cette période comme celle de l'effacement du domestique, voire de l'intime. Se trompe-t-il, dans une vision déformée de ce qu'il considère comme les progrès de la littérature ? En réalité, il s'agit moins d'une description que d'une prescription : contre l'épanchement des âmes, et la revendication de la liberté de conscience accordée aux individus, Bonald prône une littérature publique, rappelant aux individus que la raison d'État l'emporte sur les « plaisirs et les peines de l'homme privé » et que la morale individuelle ne saurait se substituer aux règles de l'Église catholique. Dans son ambiguïté même, le cas de *René* est emblématique ; Chateaubriand y dépeint les

³⁰ *Ibid.*, p. 603.

³¹ Louis de Bonald, *Législation primitive, considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison, suivie de plusieurs traités et discours politiques*, Paris, an XI [1802], t. I, p. 325. Nous soulignons.

³² *Ibid.*, t. II, p. 208-211.

souffrances d'un jeune homme tenté par le repli sur l'intimité familiale, symbolisé par la tentation de l'inceste; en même temps, la présentation qu'en donne le *Génie du Christianisme* donne la clé de lecture idéologique du texte, clairement formulé dans l'épilogue du récit par le jugement du père Souël: « Je vois un jeune homme entêté de chimères, à qui tout déplaît et qui s'est soustrait aux charges de la société pour se livrer à d'inutiles rêveries. [...] Quiconque a reçu des forces doit les consacrer au service de ses semblables³³. » Contre la tentation de l'intime – terme dont significativement Chateaubriand use rarement – comme repli sur soi ou dans l'univers domestique, ce sermon répond à l'appel au devoir public formulé en cette même année 1802 par Bonald.

L'INTIME PAR LES GENRES

Si l'intime, comme le secret, n'existe que du moment où il est partagé, l'écriture, qu'elle reste dans la sphère privée ou qu'elle soit publiée, lui donne vie. Dans un geste paradoxal, l'écrivain expose ce qui est soustrait au regard social, comme le dit Jean Cocteau avant Hervé Guibert: « Un écrivain est toujours impudique. Ou bien, il n'est pas écrivain. L'impudeur est notre héroïsme³⁴. » La littérature de cette période ne vise pas forcément cette impudeur, mais elle amène à la dignité littéraire des choses qui semblaient devoir rester dans les placards. Le récit de l'intimité et le bruissement du langage intérieur trouvent leur expression en se fondant sur les codes des genres, ou en les déplaçant. Les cinq traits relevés se déploient entre 1760 et 1830 dans toutes les pratiques d'écriture ou tous les genres littéraires. Plus encore, l'intime investit et colore tous les genres, du roman à l'histoire, du théâtre à la poésie.

Pour commencer par les genres qui offrent naturellement un support à l'expression de l'intime, on rappellera que la critique a montré que ce lien « naturel » n'allait pas de soi. Ainsi, dans son analyse du journal que Louis-François de Guiguer, baron de Prangins, a tenu entre 1771 et 1779, Philippe Lejeune montre que ce diariste reste toujours au seuil de l'intimité, se reprenant quand il risque de la franchir: « Mais *basta*. Ceci est un journal », écrit-il le 17 avril 1777 pour mettre fin à un épanchement

³³ François-René de Chateaubriand, *René*, éd. Jean-Claude Berchet, Paris, GF, 1996, p. 195-196.

³⁴ Cité par Michèle Manceaux, « Écrire à la première personne », dans Nicole Czechowski (dir.), *L'Intime*, revue *Autrement*, n° 81, 1986, p. 191.

personnel³⁵. De même, les mémoires que des aristocrates, souvent émigrés, ont publiés sur la Révolution dans les années 1820 refusent souvent l'intimité au profit du récit historique, dans une tension que met au jour Anne Coudreuse dans sa lecture des *Mémoires* du marquis de La Maisonfort³⁶. Ce sera aussi, un peu plus tard, le cas des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand que George Sand commente en ces termes :

Je lis les *Mémoires d'outre-tombe*, et je m'impatiente de tant de grandes poses et de draperies. [...] L'âme y manque, et moi qui ai tant aimé l'auteur, je me désole de ne pouvoir y aimer l'homme. Je ne le connais pas, je ne le devine pas en le lisant, et pourtant il ne se fait pas faute de s'exhiber. Mais c'est toujours sous un costume qui n'est point fait pour lui. [...] C'est un fantôme et un fantôme en dix volumes, j'ai peur que ce ne soit un peu long³⁷.

Le commentaire éclaire moins les *Mémoires d'outre-tombe* qu'il nous informe sur l'attente d'une lectrice de 1848 : il lui faut de « l'âme », une parole intime qui seule peut donner chair au mémorialiste. Cette critique repose sur la différence de conception de ce que doit être le texte autobiographique : épanchement de l'intime pour Sand, histoire symbolique d'une époque, dans le refus de la confession rousseauiste, pour Chateaubriand. Dans ce clivage aussi esthétique que politique – Sand reproche dans la même lettre la vision que celui-ci offre de la Révolution –, on voit clairement que l'autographie n'est pas naturellement et forcément un genre intime. Mais, s'il est vrai que les mémoires qui fleurissent aux lendemains de la Révolution accordent généralement peu de place à l'intime, conformément aux principes du genre, certains textes se distinguent, comme ceux de Manon Roland, qu'elle rédige lors de son incarcération à l'Abbaye en 1793 ; l'exposition de l'intime y est d'abord une manière de se défendre contre la calomnie : « Calomniateurs aveugles ! Suivez Roland à la piste, épilchez sa vie, observez la mienne ; consultez les sociétés où nous avons vécu, les villes où nous sommes demeurés, la campagne où l'on ne se dissimule pas, examinez... Plus vous nous verrez de près, plus vous aurez de dépit : voilà pourquoi vous voulez nous anéantir³⁸. »

³⁵ Cité par Philippe Lejeune, « Le journal au seuil de l'intimité », *Itinéraires*, n° 4, 2019, p. 85.

³⁶ Anne Coudreuse, « L'intime et le politique dans les mémoires du marquis de La Maisonfort », *ibid.*, p. 91-103.

³⁷ George Sand, Lettre à Hortense Allart, 18 décembre 1848, dans *Correspondance*, éd. Georges Lubin, Paris, Garnier, 1971, t. VIII, p. 735-736.

³⁸ Manon Roland, *Mémoires particuliers*, dans *Mémoires de Madame Roland*, éd. Paul de Roux, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 1966 et 1986, p. 519.

Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'écrivains tiennent des carnets, comme Joubert, ou des journaux qu'on publiera à la fin du XIX^e siècle en les qualifiant d'« intimes³⁹ », de Germaine de Staël à Stendhal, de Maine de Biran à Benjamin Constant, au point qu'on peut avec Pierre Pachet parler de la « naissance du journal intime » au sens moderne. La correspondance, elle-même, qui comme le journal peut porter son attention sur les faits extérieurs, sur la vie sociale plus que la vie intérieure s'ouvre plus largement à l'intime, comme l'illustrent les lettres de Manon Phlipon, la future M^{me} Roland, à Sophie Canet : « je réfléchissais en moi-même, je m'envisageais intérieurement⁴⁰ » écrit-elle à Sophie en février 1772, formule qui synthétise le travail d'introspection qu'elle effectue sous les yeux de sa correspondante.

De la Restauration, l'histoire littéraire a retenu en premier lieu l'essor du roman historique, inspiré par Walter Scott, et la naissance du roman de mœurs tel que Balzac et Stendhal le pratiquent dès 1830. Or *Les Souffrances du jeune Werther* (1774) ont marqué d'une trace tout aussi profonde les écrivains français, comme le relève par exemple Charles Nodier dans le cours de littérature qu'il a donné à Dole en 1808-1809⁴¹. Ce roman épistolaire, qui inclut une sorte de journal, explore les tourments intérieurs d'un personnage, offre une nouvelle matrice aux romans de la période qui suit, dans la forme avec le journal monodique qui est celle adoptée en 1804 par Senancour dans *Oberman*, comme dans la matière romanesque, centrée sur les tourments d'un individu. Sainte-Beuve les qualifiera en 1832 de « romans intimes ». Dans son article « Du roman intime ou Mademoiselle de Liron » (1832⁴²), il revendique la paternité de cette expression, qui donne un nom à ce qui

³⁹ Ainsi, les trois cahiers constituant les journaux de Benjamin Constant n'ont été intitulés « journaux intimes » que lors de la première publication en 1887 ; pour le détail, voir la « Notice » de Jean-Marie Roulin dans son édition des journaux de Constant, éd. citée, p. 806-813.

⁴⁰ Lettre à Sophie du 24 ou 25 février 1772, reproduite dans la partie « Texte » du dossier établi par Cyril Francès p. 155-162. Voir aussi la belle étude de Brigitte Diaz, « De la Lettre aux Mémoires : les fonctions autobiographiques de la lettre dans la correspondance de jeunesse de M^{me} Roland (1767-1780) », dans *Les Épistolières du XVIII^e siècle*, éd. Marie-France Silver et Marie-Laure Girou Swiderski, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 211-227.

⁴¹ Voir les pages qu'il consacre au roman dans son *Cours de Belles-Lettres. Tenu à Dole de juillet 1808 à avril 1809*, éd. Annie Barraux, Genève, Droz, 1988, p. 96-105.

⁴² « Ceux qui feront attention à la date de cet article (juillet 1832) remarqueront que c'est la première fois peut-être qu'il était question de ce genre et de ce mot Roman intime, dont on a tant abusé depuis. » (« Du roman intime ou Mademoiselle de Liron », dans *Portraits de femmes*, Paris, Garnier, 1886, p. 22).

s'est joué dans les décennies précédentes. Dans le sillage de Goethe et Rousseau, les romanciers du moment 1800 ont développé une forme particulière, celle du roman qui se veut l'histoire d'un cœur, des pensées et des sentiments, et qui se prolongera de *René* – lequel raconte « non les aventures de sa vie, puisqu'il n'en avait point éprouvé, mais les sentiments secrets de son âme⁴³ » – à *Novembre* de Flaubert.

Les dispositifs énonciatifs sont autant de métaphores de l'intime et de son énonciation : les destinataires du récit de René et la réponse donnée par le père Souël font écho à la scène de confession, dont Michel Foucault a montré l'importance dans la formation du sujet, en même temps qu'il en a révélé la puissance d'assujettissement ; le cahier qui contient le récit d'Adolphe est enfermé dans « une cassette⁴⁴ », comme une boîte noire de l'intime auscultée après la disparition du narrateur ; la retraite d'*Ourika* dans le prologue du roman reprend ce motif du repli vers la vie intérieure et son récit adressé au médecin adopte le motif de la confession, tout en déplaçant l'instance d'autorité de la religion vers la médecine ; *Édouard et Olivier, ou le Secret*, de la même Claire de Duras, tous deux rédigés au début des années 1820, réinvestissent respectivement la forme du roman-mémoires (Édouard confie l'histoire de son cœur à un ami qui lui a sauvé la vie) et la formule épistolaire. Dans *Ourika* comme dans *Édouard*, la scénographie romanesque met en scène un narrateur qui, après avoir opposé des réticences, ouvre à son interlocuteur la chambre de l'intime. De même, le roman sentimental d'Isabelle de Charrière, de M^{me} Cottin, de M^{me} de Genlis ou d'Isabelle de Montolieu, explore l'intime, que ce soit dans les espaces, souvent familiers, ou dans sa matière qui porte sur les tourments intérieurs des personnages. Il n'est pas indifférent qu'un roman comme *Les Liaisons dangereuses*, qui semble si éloigné de ces préoccupations, débute dans la chambre de Cécile de Volanges, dans une lettre où elle s'enchant de cette intimité nouvelle qui succède aux espaces collectivement partagés du couvent.

La chambre est sans doute ce qui a offert au théâtre l'expression la plus forte de cette chose qui n'avait pas encore de nom⁴⁵. Ainsi, *Le Mariage de*

⁴³ François-René de Chateaubriand, *René*, éd. citée, p. 168. Sur le roman intime, voir le chapitre que lui consacre Philippe Dufour dans *Le Roman est un songe*, Paris, Seuil, 2010, p. 201-229.

⁴⁴ Benjamin Constant, *Adolphe* (« Avis de l'éditeur »), éd. Jean-Marie Roulin, Paris, GF, 2011, p. 55.

⁴⁵ Sur la chambre et ses imaginaires, voir le beau livre de Michelle Perrot, *Histoire de chambres*, Paris, Seuil, 2009. Sur son usage par le roman, voir son étude « Gli spazi del privato », dans *Il romanzo*, a cura di Franco Moretti, Milano, Einaudi, 2003, t. IV, p. 494-519.

Figaro, joué la première fois en 1784, débute dans « une chambre à demi démeublée », où l'on amène le lit offert par le comte Almaviva aux futurs époux. Suzanne et Figaro découvrent à la fois les délices du lieu intime et les menaces qui pèsent sur lui, sous la figure du comte, voisin pouvant faire irruption à tous moments, comme si l'espace retranché de la vie intime était toujours menacé par la noblesse et les droits seigneuriaux. À l'autre bout de la période, Victor Hugo ouvre un drame historique, *Hernani*, dans une « chambre à coucher. La nuit ». Chambre qui recèle elle-même des espaces secrets, comme « l'escalier dérobé », une « petite porte masquée », « une armoire » où Don Carlos se cache. Dans *Hernani* comme dans *Ruy Blas*, le réduit, comme moyen scénique, se substitue aux personnages de confidents, et la dramaturgie est tendue entre dévoilement et ouverture⁴⁶. Tout se passe comme si le drame historique se déployait sur la scène de l'intime – au sens ici de privé et au sens d'intérieur, dans une interpénétration de l'histoire d'amour et du drame politique. Le théâtre use ainsi des décors et des objets comme autant de métaphores pour désigner les retraites de l'individu et les replis de l'âme.

C'est d'ailleurs vers ces replis intérieurs que la poésie a tendu dans ce moment 1800. Un regard rétrospectif, analogue à celui qu'a jeté Sainte-Beuve sur le roman en 1832, met en relief ce qui s'est joué. Dans « Des destinées de la poésie », article publié en 1834 dans la *Revue des deux mondes*, Alphonse de Lamartine trace le programme de la poésie de son temps :

La poésie sera de la raison chantée [...]. Elle sera intime surtout, personnelle, méditative et grave; non plus un jeu de l'esprit, un caprice de la pensée légère et superficielle, mais l'écho profond, réel, sincère, des plus hautes conceptions de l'intelligence, des plus mystérieuses impressions de l'âme⁴⁷.

En 1849, il considère que ce programme était déjà celui des *Méditations poétiques* de 1820 : « je n'imitais plus personne, je m'exprimais moi-même pour moi-même. Ce n'était pas un art, c'était un soulagement de mon propre cœur, qui se berçait de ses propres sanglots⁴⁸. » Reformulation rétrospective pour faire de son premier recueil une œuvre pionnière ? Il y a sans doute de cela à un moment où l'intime est en vogue. Si le terme d'« intime » ne fait pas partie des

⁴⁶ Voir Luciano Pellegrini, « Espace scénique, lieux cachés et vacuité du pouvoir dans *Ruy Blas* », dans Arnaud Laster et Bertrand Marchal (dir.), *Hugo sous les feux de la rampe. Relire Hernani et Ruy Blas*, Paris, PUPS, 2009, p. 206-226.

⁴⁷ Alphonse de Lamartine, *Des Destinées de la poésie* (*Revue des deux mondes*, 15 mars 1834), Paris, Gosselin, 1834, p. 58.

⁴⁸ Alphonse de Lamartine, « Préface » (2 juillet 1849), citée dans *Méditations poétiques. Nouvelles méditations poétiques*, éd. Aurélie Loiseleur, Paris, Le Livre de Poche, 2006, p. 63.

Méditations, la lecture du recueil, par exemple d'un poème comme « L'Homme », montre qu'il relève aussi de « cette espèce de chant intérieur qu'on appelle poésie⁴⁹ », dans cette tension entre introspection et réflexion philosophique indiquée par le terme de « méditations ». Deux ans après la parution des *Méditations*, Victor Hugo conclut la préface de 1822 des *Odes et poésies diverses* par cette formule éclatante : « La Poésie, c'est tout ce qu'il y a d'intime dans tout⁵⁰. » La première chose à relever, c'est que la position conclusive du terme et l'énoncé sentencieux témoignent clairement que la notion devient, avant Sainte-Beuve, un mot-clé pour désigner la parole poétique et, plus largement, la littérature en 1822. Mais dans cette brève préface, Hugo apporte une définition personnelle de l'« intime » : les idées, qui dans les choses sont plus que les choses. Le premier sème activé est donc celui de la nature profonde, de l'essence, à condition aussi de considérer que cette essence réside au plus profond de l'être : « Il a semblé à l'auteur que les émotions n'étaient pas moins fécondes que les révolutions d'un empire⁵¹. » S'il voit la visée littéraire comme la conséquence d'une position politique – d'un royalisme catholique à ce moment –, il n'en considère pas moins les sentiments intérieurs comme la source première de l'inspiration poétique. C'est dans cette articulation complexe que Hugo peut être ce « poète dans les révolutions », pour reprendre le titre de sa première ode. Ses premiers recueils se nourrissent à l'intimité de l'être et visent à exprimer ce qui est au cœur des choses. Ainsi, le mouvement du souvenir vers l'enfance comme dans « Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813 » ou vers la maison natale comme dans « Tristesse d'Olympio » peut être lu comme une figuration de l'intime : l'enfance est moins un moment, qu'une image intérieure que la poésie explore.

Cette aspiration de la poésie vers l'intériorité initie un mouvement dont Laurent Jenny a situé la fin à partir de 1885⁵². Elle apparaît clairement dans les premières poésies de Marceline Desbordes-Valmore, comme dans ces vers qui définissent la nature de la voix poétique :

Oui, son nom dans ma voix est un secret intime,
Un langage où toujours mon destin parlera ;

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Victor Hugo, *Odes et poésies diverses*, Paris, Pélicier, 1822, p. II.

⁵¹ *Ibid.*, p. I.

⁵² Laurent Jenny, *La Fin de l'intériorité : théorie de l'expression et invention esthétique dans les avant-gardes françaises (1885-1935)*, Paris, PUF, 2002.

C'est mon cri de bonheur, c'est la foi qui l'anime,
C'est mon éloquence ; il la reconnaîtra⁵³.

Comment mieux dire que la poésie est désormais l'expression de ce « secret intime », que la profération poétique est formulation de l'intériorité ? L'adresse à l'« inexplicable cœur⁵⁴ » désigne cette parole poétique comme une exploration et une expression de l'intime, dès les premiers recueils de Desbordes et dans ceux qui suivront comme *Les Pleurs* en 1833. Dans « La Maison de ma mère » publié dans *Pauvres fleurs* (1839), la maison offre une métaphore de l'espace intérieur. L'usage de l'impair qui l'a rendue célèbre auprès de Rimbaud et Verlaine donne à l'expression du souvenir une forme inattendue, et personnalisée. Ainsi, l'heptamètre de « Souvenir » (« Son image comme un songe »), poème paru en 1825 dans les *Élégies et poésies nouvelles*, rend le caractère à la fois obsédant et insaisissable du souvenir ou de l'image mentale. D'autres poètes ont participé au progressif développement du registre humble, pour le nommer avec les termes de la roue de Virgile, engageant une réflexion sur les genres et les mètres poétiques. Ainsi Charles Millevoye a pratiqué la romance, genre en vogue dans les premières décennies du XIX^e siècle, et l'élegie. Dans « Sur l'élegie », il prône un style « simple et tempéré », sur le modèle de Tibulle et de Propertius, et aborde la question du mètre, à propos du distique élégiaque latin qui introduit une forme impaire avec le pentamètre⁵⁵. Philarète Chasles attribue à William Cowper « la paternité de la nouvelle école intimiste » : « Du sein de la vie commune, des scènes domestiques, des affections de tous les jours, il fait jaillir une poésie forte d'émotions et pleine d'images⁵⁶. » Ces exemples montrent comment s'engagent une poétique de l'intime, relevant du lexique, des thèmes, tout autant que des formes les plus adaptées à en dire la proximité et la labilité.

L'écriture de l'histoire qui semble peu compatible avec l'intime revendique également cette attention au détail particulier, à ce qui n'appartient pas à l'histoire officielle. C'est le sens de la préface de l'*Histoire des ducs de*

⁵³ Marceline Desbordes-Valmore, « Le présage », dans *Poésies*, Paris, Boulland, 1830, t. II, p. 193, repris dans *L'Aurore en fuite. Poèmes choisis*, éd. Christine Planté, Paris, Seuil « Points », 2010, p. 52.

⁵⁴ « La prière perdue » (*Poésies*, 1820) dans *L'Aurore en fuite, op. cit.*, p. 32.

⁵⁵ Charles Millevoye, « Sur l'élegie », dans *Œuvres complètes*, Paris, Ladvocat, 1823, t. IV, p. 31 et 15.

⁵⁶ Philarète Chasles, « Essai historique sur la poésie anglaise et les poètes anglais » (2^e article, mars 1821), *Revue encyclopédique*, t. IX, p. 446. Sur cette influence, voir Daniel Madelénat, *L'Intimisme*, Paris, PUF, 1989, p. 157-160.

Bourgogne par Prosper de Barante qui reproche à Voltaire ou à Hume de ne donner « qu'une opinion sur les choses du passé, mais non pas cette connaissance intime de ce qu'on a pu vivre, de ce qu'on a entendu parler, mais non point ces souvenirs animés qu'imprime en notre esprit une sorte de sympathie avec les actions, les paroles et les sentiments des êtres humains⁵⁷. » De même, dans les *Réflexions sur le procès de la Reine*, Germaine de Staël « en appelle à tous ceux qui, placés près de la cour, ont pu savoir avec certitude l'histoire intime de la France⁵⁸ ». Cette volonté de comprendre l'histoire et la société par les sentiments intérieurs et dans une certaine forme de proximité avec les acteurs trouve une expression fondatrice dans le *Tableau de Paris* et *Le Nouveau Paris* de Louis-Sébastien Mercier; il y dresse un tableau social de la ville avant et pendant la Révolution et en analyse les mutations profondes, en se concentrant sur des scènes ou des détails du quotidien, en portant son regard sur des lieux ou des objets en retrait de l'événement historique, comme les caves ou les poches des robes⁵⁹.

Si, plus tard dans le siècle, Alexandre Dumas a fait de cette exploration des alcôves un des éléments privilégiés de ses romans, Jules Michelet, qui a été une de ses sources pour les *Mémoires d'un médecin*, a recouru lui aussi à l'observation des espaces intimes, mettant en lumière le rôle de Léonard, le coiffeur de la Reine, dans la préparation de la fuite à Varennes :

Le perruquier perdait à la fois son existence et son importance. Je dis importance, il en avait réellement beaucoup sous l'Ancien Régime. Le précieux privilège des plus longues audiences, l'avantage de tenir une demi-heure, une heure, sous le fer, les belles dames de la cour, de jaser, de dire tout ce qu'il voulait, c'était le droit du perruquier. Valet de chambre perruquier, ou perruquier-maître, il était admis le matin au plus intime intérieur, et témoin de bien des choses, confident sans qu'on songeât à se confier à lui. Le perruquier était comme un animal domestique, un meuble de

⁵⁷ Prosper de Barante, Préface de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 1364-1477* [1824-1826], Paris, Ladvocat, 1826, t. I, p. 11-12.

⁵⁸ Germaine de Staël, *Réflexions sur le procès de la reine*, éd. Jean-Pierre Perchellet, dans *Œuvres complètes*, éd. sous la dir. de Lucia Omacini, Paris, Champion, 2009, t. III, 1, p. 39-40. Il faut souligner que, dans ce libelle, l'histoire « intime » fonde l'appel à une autre politique qui serait celle de la pitié et des « sentiments du cœur » (p. 59-60), autrement dit d'un pacte social lui-même fondé sur des liens qui relèvent de l'intime. Voir Jean-Marie Roulin, « *Réflexions sur le procès de la reine*: du procès d'une femme au procès de la révolution », *Cahiers staëliens*, n° 57, 2006, p. 89-102.

⁵⁹ Louis-Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994; voir les poches des danseuses dans le chapitre 83 « Bals à la victime », p. 338, ou le chapitre 148 « Caves des émigrés », p. 564-566.

dames ; il participait fort de la frivolité des femmes auxquelles il appartenait. Ce fut au sieur Léonard, bien dévoué, mais de peu de tête, que la reine confia ses diamants, et le soin d'aider Choiseul dans la fuite de Varennes ; et tout alla de travers⁶⁰.

La compréhension des événements de la Révolution passe par le « plus intime intérieur », comme un espace de l'échange social qui permet la confiance. Michelet s'empare dans son écriture historique singulière de cette expression de l'intime qui se développe et investit tous les genres littéraires entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle.

RETOUR À LA RÉVOLUTION

Le commentaire de Michelet au sujet du « perruquier » de la Reine nous invite à revenir plus précisément sur la place de la Révolution dans l'histoire de l'intime et de ses manifestations discursives. Si cette place est à tous égards capitale, n'oublions pas que la Révolution est elle-même le produit d'évolutions sociales et épistémiques antérieures qui excèdent le seul espace de la « littérature » et s'étendent à tous les aspects de la vie culturelle et quotidienne : développement de la toilette, évolution de la chambre, apparition du boudoir, succès des clefs, diffusion des miroirs qui favorisent une appropriation de soi, autant d'« éléments concrets [qui] suggèrent le besoin éprouvé d'un espace à soi, d'un espace où abriter une vie privée individuelle, une volonté de s'appartenir pleinement, d'éprouver cette appartenance et de donner une existence matérielle à la densité de la relation que l'on entretient avec soi-même⁶¹ ». Tout au long du XVIII^e siècle, ces évolutions participent d'une « culture de l'intime » dont la Révolution constitue en quelque sorte la cristallisation – plutôt que le point d'aboutissement – et qui finira par s'incarner dans la maison bourgeoise du XIX^e siècle, qui est précisément l'époque où triomphe la littérature (ou plutôt *les littératures*) de l'intime.

À la fois rupture et continuité, la Révolution entretient de surcroît un rapport ambivalent à la vie privée et à l'intimité. C'est cette relation paradoxale que souligne Michelle Perrot dans l'entretien qu'elle a eu la générosité d'accorder à la revue *Orages*. D'une part, le culte révolutionnaire de la transparence s'accompagne d'une défiance à l'endroit des intérêts privés : l'in-

⁶⁰ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française* (livre V, chap. 8) [1847-1853], éd. sous la dir. de Paule Petitier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2019, t. I, p. 700.

⁶¹ Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », *Itinéraires*, n° 4, 2019, p. 44.

time passe alors volontiers pour contre-révolutionnaire, et l'on ne s'étonne guère à cet égard de voir fleurir toute une littérature qui oppose à la sécheresse supposée du discours politique les douceurs plus sensibles de l'harmonie des cœurs. Suivant un processus de sélection idéologique, on oppose au Rousseau du *Contrat social* le Rousseau des *Confessions* et de *Julie, ou la Nouvelle Héloïse*. À un autre niveau, le primat accordé aux événements publics à l'époque révolutionnaire, lui-même inséparable du développement de la presse, fait peser une menace sur l'intime et sur la vie privée en général. C'est à la lumière de cet apparent reflux de l'intime qu'il faut lire le fameux préambule des *Dix années d'exil* de Germaine de Staël :

Ce n'est point pour occuper le public de moi que j'ai résolu de raconter les circonstances de dix années d'exil ; les malheurs que j'ai éprouvés, avec quelque amertume que je les aie sentis, sont si peu de chose au milieu des désastres publics dont nous sommes témoins, qu'on aurait honte de parler de soi, si les événements qui nous concernent n'étaient pas liés à la grande cause de l'humanité menacée⁶².

Si les malheurs d'une seule ont quelque intérêt, c'est parce que la « cause du moi » entretient un rapport de type « métonymique » à la « grande cause de l'humanité tout entière⁶³ ». L'intime n'aurait droit de cité dans la littérature qu'à condition d'éclairer un aspect de la vie collective. Le récit d'une blessure personnelle est digne d'intérêt pour autant qu'il nous livre, sous une forme incarnée, une image des plaies de la nation.

D'autre part, et de manière symétrique, la Révolution consacre les droits de l'individu et les valeurs d'une bourgeoisie en pleine ascension sociale. Les débats autour du divorce témoignent de l'intérêt porté par les révolutionnaires à la famille, pensée comme le socle de la société, une évolution que couronnera le Code civil. Or, en l'espèce, comment légiférer sur le mariage ou la famille sans pénétrer dans le territoire de l'intime ? On n'en prendra qu'un seul exemple parmi cent autres, celui d'un roman publié par Rétif de La Bretonne à la veille de la Révolution : *Ingénue Saxancour, ou la Femme séparée*. Porteur d'une revendication ambiguë, liant aspiration à la liberté individuelle et affirmation de valeurs plus traditionnelles comme le principe du

⁶² Germaine de Staël, *Dix années d'exil*, éd. Simone Balayé et Marielle Vianello Bonifacio, Paris, Fayard, 1996, p. 45.

⁶³ François Rosset, « Madame de Staël et les paradoxes de l'autobiographie », dans *Écrire à Coppet : nous, moi et le monde*, Genève, Slatkine, 2002, p. 148. Sur Staël, mais aussi M^{me} de Krüdener et Constant, on lira également avec profit les articles réunis dans *Écritures intimes dans le groupe de Coppet, Cahiers staëliens*, n° 63, 2013.

consentement parental, ce roman polémique est inséparable de la vie intime de l'auteur et, plus encore, de celle de sa fille Agnès, dont le mariage malheureux inspire directement la fiction rétivienne. Ici comme ailleurs – que l'on songe aux volumes du *Palais Royal* et surtout aux *Nuits de Paris* – Rétif s'introduit dans les chaumières et en éclaire d'une lumière crue les recoins obscurs. Plus encore que le jour, la nuit parisienne, dont l'auteur est familier, est propice à l'exploration de l'intime.

Il faut aussi souligner, à rebours de l'idée d'un intime contre-révolutionnaire, le rôle fondateur qu'a eu la Révolution dans la protection de l'intimité des citoyens. Les travaux de Sarah Maza sur les procès de la France pré-révolutionnaire, mêlant vie publique et affaires privées, éclairent cet article de la Constitution de 1791 : « Les calomnies et injures contre quelques personnes que ce soit relatives aux actions de leur vie privée, seront punies sur leur poursuite. » C'est aussi en ce sens qu'il faut lire la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), dont l'article 359 stipule que la maison de chaque citoyen est un asile inviolable et que, pendant la nuit, nul n'a le droit d'y entrer que dans le cas d'incendie, d'inondation ou de réclamation venant de l'intérieur de la maison.

L'articulation de l'intime et du public est l'un des traits majeurs de ce moment 1800. Dès les dernières années de l'Ancien Régime, caricatures et pamphlets participent à une désacralisation du pouvoir royal en dévoilant l'intimité du roi et de la reine à travers des textes et des images qui font la part belle aux fantasmes. Sous la Révolution, la sexualité de Mirabeau, par exemple, devient une composante essentielle de la satire politique et, après le 9 thermidor, bien des textes entendent dans une même perspective pamphlétaire révéler au grand jour la vie intime de Robespierre. Mais ce traitement polémique de l'intime n'est pas le seul aspect de la période. On voit dans certains textes des espaces traditionnellement dévolus à l'intime s'ouvrir à l'espace de la rue. Le récit libertin se politise. Sade en donne un exemple éloquent lorsque, dans *La Philosophie dans le boudoir*, Dolmancé lit à son élève Eugénie un pamphlet révolutionnaire. Quant à la chambre où rêve et médite le narrateur du *Voyage* de Xavier de Maistre, elle laisse entendre ici et là les échos assourdis de l'actualité. Et s'il peut parfois être pensé comme un refuge à l'abri de l'Histoire, l'espace intime – c'est ce que raconte en un sens *L'Émigré* de Sénac de Meilhan – ne saurait se détourner du fracas de l'Histoire : bien au contraire, il en devient souvent la métaphore.

Les articles d'Olivier Ritz, de Paul Kompanietz et, pour partie, celui de Stéphanie Genand examinent plus particulièrement les modalités de cette relation entre l'intime et l'Histoire. Expression problématique de l'intime chez Sade, réflexion militante sur les conditions de possibilité de l'intime chez M^{me} Gacon-Dufour, jeux et enjeux de la métaphore chez Sénac, tous ces auteurs relèvent à leur manière l'un des défis de la période : donner à voir, au-delà des événements eux-mêmes, les bouleversements intérieurs induits par la Révolution. L'article de Brigitte Diaz sur George Sand s'intéresse à une période plus tardive, marquée par une autre révolution, à un moment où naît une catégorie – celle de « *littérature intime* » – qui prend acte d'un mouvement d'intimisation engagé dès les dernières décennies du XVIII^e siècle. Un deuxième axe concerne l'étendue des genres et des pratiques littéraires associés à l'intime. Loin de se confiner aux correspondances, journaux et mémoires, qui ont souvent retenu l'attention de la critique, l'intime relève d'une histoire générale des idées et des discours : il investit l'ensemble du champ littéraire où il trouve fréquemment à se dire de manière oblique, selon un principe métaphorique ou métonymique. Si deux articles du volume, celui de Cyril Francès, qui se penche sur les *Mémoires* de Casanova, et celui de Jean-Marie Roulin, qui parcourt un corpus de correspondances et de journaux, envisagent des genres qu'on ne s'étonnera guère aujourd'hui de voir associés à l'intime, la plupart évoquent des genres moins souvent étudiés dans cette perspective, le roman ou encore les journaux de voyage, ainsi ceux de Stendhal qu'étudie Apolline Streque ou, dans une veine plus parodique, le *Voyage autour de ma chambre* auquel s'intéresse Romain Enriquez.